

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **44 (1910)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Hameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1910.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse,
fr. 3.50 pour l'étranger.

44^{me} Année

1910

No 4.

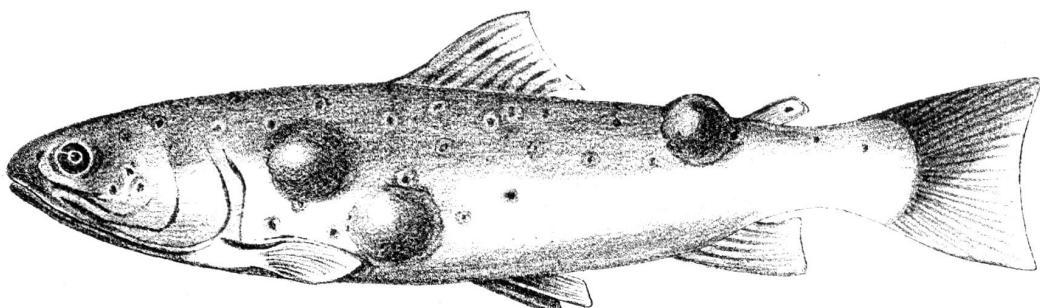
Organé

Urgent
demain

LA FURONCULOSE DE LA TRUITE

La furonculeuse de la truite est une maladie meurtrière souvent observée dans les établissements de pisciculture d'Allemagne et d'Autriche. Pour la première fois, elle apparut dans les eaux libres de l'Europe centrale en 1909. Au mois de Juin, on la constatait dans une trentaine de cours d'eau de la Bavière et plus tard dans le Rhin et l'Ill (Alsace) et dans la Brench (G^{te} Duché de Baden). En automne ensin, on la signalait dans le Rhin jusqu'à Schaffhouse, dans l'Orar jusqu'à Berne, dans quelques rivières de la Haute Argovie et même dans la Reuss où furent capturées des truites et même des ombrès de rivière atteintes de furonculeuse. M. le professeur Hörocher constata la maladie sur un saumon de l'Orar, espèce sur laquelle la furonculeuse n'avait encore jamais été observée. Voici, d'après le professeur Höfer de Munich, les symptômes de la maladie:⁽¹⁾ On remarque tout d'abord une sorte d'inflammation de l'intestin et parfois du péritoine. Toute la région moyenne et postérieure du tube digestif rougit et s'infecte de sang à un point tel que le poisson peut périr dès cet instant. Cependant, la plupart des individus atteints résistent et l'on remarque alors ça et là, dans les parties profondes ou superficielles des muscles, des foyers hémorragiques diffus dont la couleur tranche nettement avec la teinte pâle de la chair; on les observe en sectionnant le poisson. Ces foyers d'inflammation plus ou moins nombreux ne tardent pas à s'étendre en décomposant les tissus avoisinants et à gagner la peau qu'ils soulèvent peu à peu, formant les furoncles qui ont valu son nom à la maladie. Leur grosseur varie de la taille d'un poïs à celle d'une noix. Dans les cas observés en Suisse, les furoncles sont généralement bien plus gros encore, puisqu'on en a trouvé de la grosseur d'un œuf. Leur contenu est une masse d'abord caseuse, blanc jaunâtre, puis purulente et sanguinolente. Ce furoncle perce en donnant des ulcères de grandeurs diverses, mais le plus souvent de la taille d'une pièce de deux francs. Quand l'origine de l'inflammation est profonde, il existe au-dessus de l'abcès une fistule traversant les chairs d'où suinte une matière rougeâtre; mais d'ordinaire, le fond de l'ulcère ne présente que peu de pus, la plaie étant constamment lavée par l'eau quand le poisson se déplace. Autour des furoncles non encore percés, on observe des ecchymoses assez étendues, d'autres se produisent en des régions quelconques de la peau ou des os. Souvent, à ce moment, des taches grises apparaissent sur différents endroits du corps; ce sont des points où l'épithélium est altéré.

(1) Handbuch der Fleckkrankheiten, von Prof. Dr. Bruno Höfer, Munich, B. Heller, 1904. - Voir aussi: Les maladies des poissons d'eau douce à Europe, par R. de Drouin de Bouville, Paris, Berger-Levrault, 1908.



Truite avec trois furoncles.

et sur les-
quels s'ins-
tallent bien-
tôt ce qui on
appelle vul-
gairement
« la mousse »,
formée par
les Saprole-
gniacées. Ces

animaux succombent après deux à trois semaines, la guérison étant très rare.

La cause de cette terrible maladie est un microbe, le *Bacillus salmonicida*, reconnu en 1894, par le professeur Emmerich et le docteur E. Weibel.

L'entrée du bacille dans l'organisme peut se produire par des lésions de la peau, mais elle a lieu le plus souvent par l'intestin, ordinairement premier siège d'une inflammation. La maladie sevit plus particulièrement à l'époque du frai, où les poissons sont moins vigoureux. À ce moment, les truites s'engagent en remontant les rivières; elles risquent ainsi de répandre la maladie et cela d'autant plus que les poissons entrent en contact intense sur les frayères.

Coupe du corps avec furoncles

interne et externe.

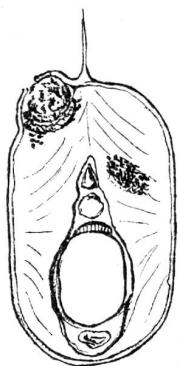
Lorsque la furonculeose apparaît dans un établissement de pisciculture, il faut désinfecter complètement les bassins. Ce procédé le plus efficace consiste à les remplir complètement et à y répandre de la chaux vive en quantité telle que toute l'eau prenne une couleur laiteuse. L'action caustique de l'hydrate de chaux formé, qu'on laisse se prolonger quinze jours environ, fait périr les bactéries. La simple mise à sec n'est pas aussi sûre.

Pour prévenir la furonculeose, la plus grande propreté doit régner dans les bassins d'élevage. On fera bien de n'introduire dans les étangs déjà peuplés, des sujets nouvellement achetés au commerce, qu'après s'être assuré qu'ils ne sont pas infectés. Il sera prudent de les tenir quelque temps en observation dans des viviers séparés.

Dans les eaux libres, il est beaucoup plus difficile de combattre cette épidémie; le seul moyen consisterait à pêcher soigneusement tous les poissons morts ou malades et à les recouvrir de chaux vive, afin de détruire tous les germes capables de répandre la maladie pendant la décomposition. En les enfouissant simplement dans la terre, on risque que les eaux de pluie ne ramènent les bactéries à la rivière. Une mesure radicale, mais difficile à exécuter, serait de pêcher toutes les truites d'une rivière et de laisser celle-ci pendant un certain laps de temps sans Salmonides.

En le danger qui menace les eaux riches en Salmonides, le ministère de l'agriculture d'Autriche et le Département fédéral de l'Intérieur en Suisse, ont lancé des circulaires aux intéressés afin de prévenir l'apparition et d'enrayer le développement de l'épidémie.

Il est, en particulier, conseillé de ne pas introduire des œufs, des alevins, Saemmerlings,



Sachrlings ou reproducteurs de Salmonides provenant des contrées d'Allemagne où la juronculose sévit. Cette mesure se justifie pleinement pour les Sæmmerlings, Sachrlings et reproducteurs, mais elle nous semble (d'accord avec M. le prof. Hofer, de Munich) exagérée en ce qui concerne les alevins et surtout les œufs. Ces derniers sont pendant des semaines dans l'eau courante et, par conséquent, continuellement lavés. Il faudrait un hasard exceptionnel, du reste jamais constaté, pour que la juronculose soit répandue par les œufs. Ce sont surtout les truites adultes qui tombent malades, parce que, se nourrissant de leurs congénères malades et affaiblis, elles ingurgitent de grandes quantités de bactéries. À l'époque de la reproduction, ce sont surtout les mâles qui tombent malades, parce qu'ils mangent tandis que les femelles sont à la diète. Cette observation indique que c'est par l'intestin que les bactéries pénètrent le plus souvent dans le corps des truites.

D'après les recherches faites à la station biologique de Munich, il semblerait que la juronculose peut aussi apparaître dans des rivières où l'on n'a, depuis des années, mis aucun poisson provenant d'établissements de pisciculture. Si l'épidémie pouvant apparaître spontanément dans une rivière, il faut donc admettre que le bacille se trouve un peu partout.

Dans des conditions climatériques spéciales, par exemple lors d'une sécheresse prolongée, le germe de la maladie pourra se développer considérablement dans les parties stagnantes des rivières presque desséchées et l'épidémie se répandre dans les cours d'eau avoisinants et appartenant au même bassin lacustre. Si y aura contamination, non seulement par les poissons vivants et leurs excréments, mais surtout par les cadavres qui, en se décomposant dans l'eau, abandonneront en grande quantité les bactéries de la juronculose. Il est possible que les oiseaux aquatiques jouent aussi un rôle dans la propagation de la maladie.

Des problèmes complexes et d'une grande importance pour l'aquiculture de nos eaux libres se posent avec l'apparition de cette maladie ; il importe dorénavant de bien surveiller nos eaux afin que des ravages plus importants ne se produisent pas. D'après des renseignements datant de Février 1910, la maladie est en notable décroissance. Des grandes inondations de Lansier, en entraînant les bactéries, auront eu une action purificatrice. C'est quelque chose malheur est bon !

D^r. O. Fuhrmann.

FLORISTIQUE DU JURA

(SUITE ET FIN)

- Viola stagnina*, Kit. : - Marais d'Espach près de Gland (Aug. Chappié).
Conium maculatum, L. : - A côté des piles de fumier de l'entrepôt des Salys. Nombreux exemplaires, dont l'un de 3^m. de hauteur (Aug. Dubois).
Gentiana excisa, Presl. : - L'article du Dr Robert-Tissot sur le G. excisa à fleurs blanches ("Rameau" de Mai 1909), que divers journaux quotidiens ont reproduit en abrégé nous a valu la communication de plusieurs trouvailles de cette forme, entre autres au Mont-Pâcine (M. S. Cuche à Villiers), à la Grange sur le plateau de Diesse (M. S. Heling à Neuvesville).
Pedicularis sylvatica, L. : - Au pied du Mont-Girod (Aug. Chappié).
Orobanche epithymum, D.C. = O. alba, Stephan. : - Combe-Diesse, 1250^m; 29 Août 1909 (Dr. H. Spinner).

- Asperula glauca*, Bess. - Aux Cadolles sur Neuchâtel, à 575 m. Trouvée en 1895 par S. Jordan, mais non signalée, paraît avoir disparu depuis 1907. (D^r H. Spiller).
- Lonicera caerulea*, L. - Bois tourbeux traversé par la route de Cavannes au Fuet. Abondant à Bellelay (Aug. Charpié).
- Crepis praemorsa*, Tausch. - Pied du Mont-Girod - Gorges de Court (Aug. Charpié).
- Crepis blattorioides*, Vill. - Abondant à la Wandflüh et ailleurs dans le Jura soleurois. Godet ne l'indiquait que du Reculet à Chasseral (Charpié).

Note supplémentaire. - Monsieur Emile Mantz, botaniste à Mulhouse, nous écrit qu'il a visité de 1907 à 1908, dans les Franches-Montagnes, les tourbières du Plain-de-Seigne, des Neufs-Prés, des Embreux, de Chez-Henri, des Yeaux, de Bellelay et de la Chaux (Voir Atlas Siegfried, f. 102 à 105). Il a récolté presque toutes les espèces signalées par M. Héritier dans les n° 42-43 (1904) des Archives de la Flore jurassienne et en plus *Polygala depressa* à La Chaux (23 Juin 1897) et *Betula nana* aux Neufs-Prés (20 Juin 1909). *Betula* est en train de disparaître à La Chaux, mais existe encore en nombreuses exemplaires à Plain-de-Seigne. De toutes ces tourbières, la plus intéressante paraît être celle des Embreux.

OURS, LOUPS ET LYNX

LES LOUPS DANS LE JURA CENTRAL

S'article de M. le D^r Cornaz sur La Chasse aux loups en Suisse aux XVI^e et XVII^e siècles,⁽¹⁾ nous a engagé à faire quelques recherches sur les gros carnassiers aujourd'hui disparus du Jura. Elles ont porté essentiellement sur le Jura neuchâtelois. Si un ou l'autre de nos collaborateurs pourra peut-être un jour nous fournir quelques notes complémentaires sur le Jura vaudois et le Jura bernois.

Deux documents importants nous renseignent sur l'abondance des carnassiers dans nos montagnes aux temps passés. Ce sont 1^o les Extraits des comptes de la Bourserie de Neuchâtel, publiés par William Warre dans le Musée neuchâtelois (1905-1909); 2^o une liste des primes accordées par la Commune de Couvet pour les loups et les ours tués. Cette liste, dressée par M. G. Petitpierre, est insérée dans un article d'Aug. Bachelin publié par le Musée neuchâtelois de 1889 et intitulé : Ours, loups, sangliers et chevreuils.

D'après le premier document, déporillé avec soin, des primes ou gratifications ont été versées de 1541 à 1672 pour 272 loups, 53 ours et 36 loups-cerviers. Mais cette liste n'est pas complète puisque les comptes de la Bourserie de Neuchâtel font défaut pour 19 années entières, entre autres pour toutes celles de la période 1556 à 1571. En outre, tandis que pour chacune des années 1625 à 1672, nous trouvons quelque capture mentionnée, entre 1541 et 1625, il y a 44 années pour lesquelles nous ne trouvons aucune mention de loups tués. Si de ces 44 années, nous retranchons les 19 pour lesquelles les comptes manquent, il en reste 25 sans indications de primes.

(A suivre).

Observé près de la gare de Neuchâtel le 26 Janvier, une petite troupe de 4 à 5 alouettes huppées (*Galerida cristata*). Sosées sur la neige, devant la gare, elles paraissaient affaiblies et se laissaient approcher de très près.

A. Richard.

(1) Voir "Rameau de Sapin", Février 1910